

Communauté d'Agglomération du
Boulonnais
Monsieur le Président
1 Boulevard du Bassin Napoléon
62 321 Boulogne sur Mer

Service : Aménagement Territorial
Nos références : CD / AB / IM / 2025 - 153
Dossier suivi par : Antoine Bajoux
Antoine.bajoux@npdc.chambagri.fr
Vos références :
Objet : **Modification simplifiée n°3 PLUi**

Saint-Laurent-Blangy, mardi 25 février 2025

Siège administratif

56 avenue Roger Salengro
BP 80039
62051 Saint-Laurent-Blangy cedex
Tél : 03 21 60 57 57
Siret 130 013 543 00025

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité l'avis de la Chambre d'Agriculture sur le dossier de modification simplifiée n°3 du PLUi de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais.

Après analyse du dossier, notre Etablissement constate que la modification porte sur une erreur matérielle sur la commune de Capelle-les-Boulogne.

Nous vous informons que ce projet de modification n'appelle pas d'observation d'ordre agricole de la part de notre Etablissement.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,

Christian DURLIN



Siège social

299 Boulevard de Leeds
59000 Lille

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Établissement public
Loi du 31/01/1924
Siret 130 013 543 00033
APE 9411Z